

REPUBLICQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT DE LA

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MARTINIQUE

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du Jeudi 24 mai 2018

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	20	25
		Dont procurations 05
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
25	00	00

L'an deux mille dix-huit et le **vingt-quatre mai**, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphael BORDELAIS, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Patrice CHARLEBOIS, Léone VAILLANT épouse BARDURY (départ : 20H49)

Date de la convocation

18/05/2018

Date d'affichage

18/05/2018

Objet de la Délibération

**ANIMATION
TERRITORIALE**

**Fête des voisins 2018
4^{ème} édition****Président de Séance :**

Luc CLEMENTE

Secrétaire de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Absents excusés : MM Marie GARON, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

Procurations : MM Félix CATHERINE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Marie-Victor PAIGERAC, ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Fred DERNE, Patrice CHARLEBOIS, Nicole DUFEAL, Raphael BORDELAIS.

Absents : MM Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph BRAY, Victorien QUIMBERT, ~~Marinette TORPILLE~~, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB.

Bureau de la
Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

27 FEV. 2019

FETE DES VOISINS 2018 - 4^{ème} EDITION

Le Conseil municipal ;

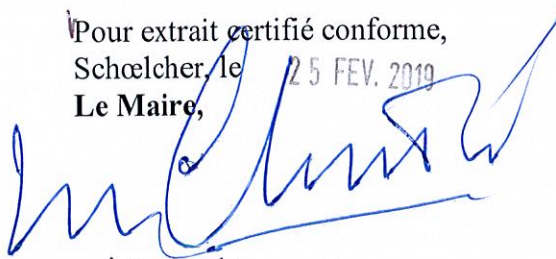
- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Animation Territoriale » du 07 mars 2018 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 15 mai 2018 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux ;
- Considérant la volonté de la ville de renforcer la cohésion sociale des quartiers et le partenariat avec les forces vives du territoire schoelchérois ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

-
- L'organisation de la 4^{ème} édition de la « Fête des voisins » les 25 et 26 mai 2018, est approuvée ;
 - Le budget prévisionnel de la manifestation est arrêté à trois mille six cents euros (3 600,00 €) ;
 - Monsieur le Maire est autorisé à rechercher la participation d'autres partenaires pour le financement de cette manifestation.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 25 FEV. 2019
Le Maire,



LUC CLÉMENTÉ

